

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes.** Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.**

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire. Toutefois, si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Pays de la Loire dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

# CONTACTS



FONDATION

PATRIMOINE

**FONDATION DU PATRIMOINE**

Délégation de Loire-Atlantique  
110, rue de Frémur  
49000 Angers  
02 41 39 48 98  
loireatlantique@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



La Chevrolière

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE**

2 place de l'Hôtel de Ville  
44118 La Chevrolière  
02 40 13 30 00  
commune@mairie-lachevroliere.fr  
www.mairie-lachevroliere.com

FONDATION



PATRIMOINE

*Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

**l'église Saint-Martin  
de La Chevrolière**

en Loire-Atlantique

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Ville de La Chevrolière - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

L'église Saint-Martin date de la deuxième moitié du XIXème, elle est dédiée à Saint-Martin évêque de Tours. Elle s'inspire de la basilique Saint-Nicolas de Nantes. On y trouve la pierre du Père de Montfort qui date de 1708. L'ambon (ancienne chaire à prêcher) est l'œuvre des ébénistes Boucher et Vallet, elle date de 1899.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Suite à un diagnostic architectural et sanitaire réalisé par Alain Forest, Architecte du patrimoine, il ressort que les modifications lourdes liées aux travaux de maçonnerie réalisés dans les années 70 ont fragilisé la pérennité de l'édifice en supprimant complètement l'équilibre de porosité.

Il est nécessaire de restituer l'équilibre structural de l'édifice par la restauration de l'ensemble des maçonneries de pierre calcaire et de l'enduit à la chaux.

A ce titre des travaux d'ensemble sont envisagés par la commune de La Chevrolière et notamment des travaux de

couverture et de charpentes. Enfin, une campagne de restauration des vitraux doit être également entreprise. Les parties basses de ces vitraux ne sont pas étanches et l'eau s'écoule sur les façades intérieures de l'édifice.

En tant que propriétaire de l'édifice, la commune de La Chevrolière a décidé de lancer les travaux de rénovation, en faisant appel au savoir-faire de la Fondation du patrimoine pour lancer un appel aux dons afin de mener à bien ce projet. Une première tranche de travaux comprenant la restauration de la façade ouest et la restauration des vitraux est estimée par l'architecte à 271 500 €.

Tout don, même le plus modeste, est important et significatif. Merci à toutes celles et ceux qui feront un geste de soutien à ce projet.

Montant des travaux	271 500 euros HT
Objectif de collecte	100 000 euros
Début des travaux	01/01/2021

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Qui, je fais un don pour aider la restauration de*

**l'église Saint-Martin de La Chevrolière**

Et l'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collectivité dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/62934](http://www.fondation-patrimoine.org/62934)  
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
l'église Saint-Martin de La Chevrolière

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

## ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

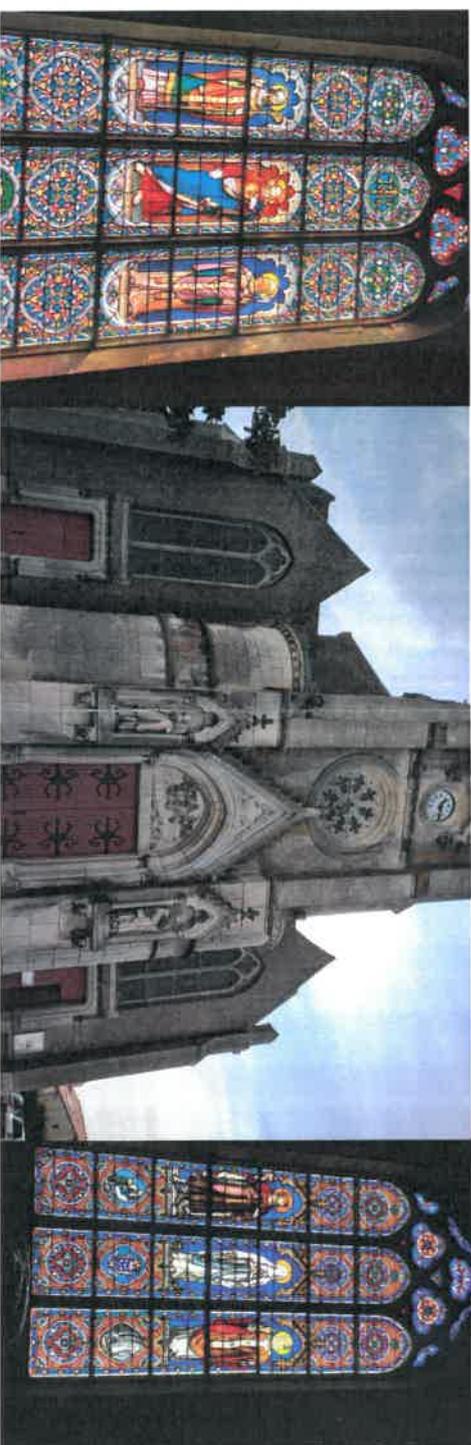
Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

### Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	125 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos : ville de La Chevrolière